

Manifestations partout en France

Jeudi 28 octobre aura lieu la neuvième journée nationale de grève et manifestations, contre le projet de loi gouvernemental sur les retraites ; et c'est la septième en moins de deux mois. Et nous serons encore des millions à exiger l'abandon de ce projet !

Députés et sénateurs ont voté. Et alors ? Est-ce que cela rend ce texte moins scandaleux ? Bien sur que non, l'accentuation des inégalités, l'allongement du temps de travail pour continuer d'enrichir patrons, banquiers et rentiers, cela demeure inacceptable.

La loi n'est pas encore en vigueur : le Conseil Constitutionnel va être saisi, et après il y a la promulgation par N. Sarkozy. Il est donc encore possible de faire en sorte qu'elle ne voit pas le jour. Et même promulguée, elle peut ne jamais s'appliquer, comme on l'a vu par exemple pour le Contrat Première Embauche en 2006.

Notre participation aux manifestations de demain est nécessaire et utile. Au-delà des effets médiatiques, le gouvernement et le patronat ne sont pas à leur avantage après la succession de manifestations réunissant des millions de personnes, et dans ce contexte de grève nationale interprofessionnelle entamée le 12 octobre.

Issue de secours ?

Les salarié-e-s toujours en grève exigent le retrait de ce texte, parce que c'est une condition impérative pour négocier sur la base des revendications portés par le mouvement syndical (retraite et notamment abrogation des contre-réformes de 1993, 2003, 2007, diminution et compensation de la pénibilité, amélioration des conditions de travail, etc.). C'est aussi ce que réclame celles et ceux qui ont suspendu le mouvement faute de soutien syndical national suffisant mais qui seront de nouveau dans la lutte jeudi.

Et face à cela, que proposent la CFDT et le patronat avec l'appui du gouvernement ? « une négociation sur l'emploi des jeunes et l'emploi des seniors »... Voilà une formulation bien creuse, sans aucun objectif, et dont la motivation principale est de faire croire que le dossier Retraite est clos.

Avec toutes celles et tous ceux qui luttent pour une autre répartition des richesses, contre la régression sociale pour les générations futures, nous refusons de chercher aujourd'hui une issue de secours pour s'y engouffrer avec le patronat, comme si nous étions coresponsables de la situation !

L'Union syndicale Solidaires est disponible pour négocier sur la base des revendications des grévistes, pas pour des réunions destinées à enterrer le mouvement populaire en cours. C'est ce que défendent de nombreuses équipes syndicales, à la base, dans l'unité !

→ Maintien des âges actuels de départ en retraite
→ Départ anticipé pour les travaux pénibles
→ 37,5 annuités de cotisation pour une retraite entière et à taux plein
→ Suppression de la décote
→ Maintien des régimes spéciaux
→ Indexation des pensions sur les salaires
→ Pas de retraite inférieure au SMIC

→ 212 milliards d'euros de bénéfices pour les entreprises françaises du CAC 40 entre 2007 et 2009.
→ 3 milliards par an de « niches fiscales » réservées aux 1% plus riches
→ 32 milliards d'exonérations de cotisations sociales (stock options, intéressement, mesures « pour l'emploi »)
→ 36 milliards de dividendes distribués aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2009 ; et le chiffre a presque doublé au 1^{er} semestre 2010 par rapport à 2009
→ Entre 2004 et 2007, les 0,01% les mieux payé-e-s ont gagné 40% de plus

C'est possible !

De l'argent, il y en a !